undefined - vendredi 30 octobre 2026

Actu locale | Vienne

VIENNE CONDRIEU AGGLOMÉRATION

Ce qui change à partir du 1er novembre

G.A.



Attention aux jours de passage des collectes qui vont être modifiés. Photo Françoise Granjon

La réorganisation de la collecte sur l'ensemble du territoire n'est pas anecdotique. Beaucoup de choses vont changer dans toutes les communes, y compris les plus importantes en termes de population et de densité. En effet, dans celle-ci, (Vienne, Chasse-sur-Rhône, Pont-Évêque, Loire-sur-Rhône, Ampuis, Condrieu, Sainte-Colombe, Saint-Romain-en-Gal), hormis dans les centres-villes qui disposent de conteneurs enterrés, les quartiers sont aussi concernés par les changements qui vont aussi porter sur les jours de passage des collectes. Au-delà, deux choses sont à retenir et d'abord la collecte en porte à porte des emballages et papiers (bacs jaunes). Les habitants n'auront plus à se rendre jusqu'aux points d'apports volontaires, parfois lointains pour certains publics, ce qui devrait inciter à trier davantage. Pour cela, les foyers, les entreprises et collectivité ont été dotés gratuitement de bacs jaunes et il est toujours possible d'en demander des plus grands ou des nouveaux si nécessaires. Cette collecte aura lieu tous les 15 jours.

Ensuite, dans l'ensemble des communes (sauf dans celles déjà citées pour ce qui est des centres-villes et pour les quartiers les plus denses de Vienne) et notamment dans les zones moins urbanisées, la collecte des ordures ménagères aura lieu désormais tous les 15 jours.

Concrètement, ces tournées auront au final un impact financier et environnemental positif. En effet, au terme d'un travail de deux ans mené sur le terrain directement par les services de l'Agglo, il s'est avéré qu'en zone rurale ou pavillonnaire, les bacs ne sont pas sortis chaque

semaine et que les camions reviennent à moitié vides. L’objectif est donc de réduire le coût de la gestion des déchets en incitant à trier mieux et en roulant moins.

Enfin, pour se renseigner sur le passage des collectes dans chaque rue, l’Agglo a mis en place un outil interactif qui permet en plus de géolocaliser les points d’apport volontaires pour le verre et le textile.

Outil disponible sur www.vienne-condrieu- agglomeration.fr (que faire de mes déchets).